

Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise

Annexe du courrier de juillet 2012 au Ministre des Transports (suite de la page 1):

1. Rappelons les points clés du projet :

- 1.1 Desserte de la gare de triage de SIBELIN, troisième hub fret ferroviaire de France et plateforme de desserte de la Vallée de la Chimie :
- 1.2 Desserte ferroviaire des grandes plateformes logistiques de l'Est Lyonnais a.
- 1.3 Liaison rapide TER St Etienne – aéroport de Saint Exupéry
- 1.4 Interconnexion avec d'autres grands projets ferroviaires (Lignes à Grande Vitesse Lyon Turin et Branche Sud de la LGV Rhin-Rhône)

2. Réflexions sur les points clés

- 2.1 **SIBELIN à trois fonctions qui ne sont pas de même nature** : s'il semble inutile de remettre en cause sa vocation de plateforme d'accès à la Vallée de la Chimie, son intérêt en tant que hub national et international est moins évident à cet endroit là, coincé entre le Rhône et la côte d'environ 60m de haut. De même la fonction de relais n'est plus adaptée vu la longueur des trains souhaitée (750m, voire 1000m des lois Grenelle 2) et les limites des installations actuelles (350m).

SIBELIN n'est pas adaptée aux conteneurs et au multi-modal.

SIBELIN est complètement à l'écart des liaisons rapides qui vont se développer comme la LGV Rhin-Rhône et la LGV Lyon-Turin.

- 2.2 **Desserte ferroviaire des plateformes de l'Est Lyonnais** : il ne nous semble pas que la vocation du CFAL soit la desserte de wagons isolés dans les zones industrielles.

La récente arrivée du Marché de Gros à Corbas, sans embranchement ferroviaire, montre que cette idée n'est pas forcément partagée.

3. **Liaison rapide TER St Etienne – Aéroport de Saint Exupéry** : Il n'y a pas besoin du CFAL pour cela. Cette desserte peut se faire via le réseau existant, puisqu'elle ne pose pas de problèmes de sécurité pour les riverains, à condition de réaliser la boucle de Saint Fons qui aurait dû être réalisée dans un précédent contrat de plan Etat-Région.

Au contraire, une utilisation des lignes existantes permettrait une interconnexion avec le métro et le

tramway T4 à la gare de Vénissieux, renforçant le projet REAL de RER à la lyonnaise. De plus il semble contradictoire de faire une voie dédiée fret et d'y faire passer des voyageurs.

4. Interconnexion avec les LGV Lyon-Turin et Rhin-Rhône : il s'agit d'un enjeu important au niveau européen. Il n'y a pas de nécessité de passer très près de l'agglomération.

Pour la partie fret de ces liaisons, si Ambérieu est relativement proche de Lyon, d'autres zones semblent mieux adaptées pour faire de l'intermodalité comme St Quentin Fallavier/Grenay ou Saint Exupéry mais là encore attention à la protection des nappes phréatiques. De même la plateforme de Salaise sur Sanne est appelé à se développer, permettant une interconnexion entre la voie d'eau, la voie ferrée et l'autoroute et dessert les zones industrielles du Péage de Roussillon qui se développe.

5. Inconvénients du fuseau retenu Plaine d'Heyrieux Sibelin Nord

Le franchissement de l'A46 en souterrain et le « tracé en déblai important (8m) » vers les lieux-dits Pierre Blanche ou Pillon en direction de Coulouvra va perturber l'écoulement de la nappe phréatique très peu profonde à cet endroit (proximité de deux captages d'eau potable : Les Romanettes qui alimente Corbas et Feyzin et la Ferme Pitiot qui alimente la zone industrielle Lyon Sud-Est).

Si l'ensemble n'est pas enterré, cela va créer encore des coupures aussi bien pour le monde agricole que pour les corridors écologiques que l'on cherche à préserver (liaison entre les ZNIEFF Grandes Terres – Plaines de l'aérodrome de Lyon-Corbas (Voir le SCOT de l'agglomération Lyonnaise).

On est à moins de 500m des lotissements du sud de Corbas (Les Romanettes, La Grande Prairie), d'un collège et du Centre de Loisirs municipal.

→ A noter la présence d'une dizaine de pipe-lines sur le même tracé dont des hydrocarbures, de l'éthylène, de l'hydrogène, du gaz naturel et du chlorure de vinyle monomère.

Bio et local, c'est l'idéal® : Du 17 au 23 septembre 2012 dans toute la France

[Lire la fiche argumentaire sur le double intérêt de consommer des produits bio en circuits courts](#) :

<http://www.corabio.org/images/stories/Bio-et-Local/pourquoi%20consommer%20bio%20et%20local.pdf>

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE de 10h00 à 17h00

Aux Jardins de Lucie, 69 Chemin du Tram, 69360 Communay

Marché de producteurs et d'artisanat, mini-ferme, nombreux jeux pour enfants, expositions, Restauration sur place (sur réservation)

> Contact : Les Jardins de Lucie - 04 72 24 68 30 - jardinsdelucie.adherents@orange.fr

